



SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 21 NOVEMBRE 2023 à 20H30 - SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Adoption du procès-verbal séance du 22 septembre 2023

FINANCES

- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

URBANISME/FONCIER

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme de LARDY
- Droit de préemption urbain : maintien suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme
- Modalités de la concertation du public sur les ZAENR

TRAVAUX

- Construction de l'école Jean Moulin – Demande de subvention DSIL 2024 – Phase 2

INTERCOMMUNALITÉ

- Procès-Verbal de mise à disposition de la Maison France Service (ancienne halle SNCF)

RESSOURCES HUMAINES

- Approbation de la convention de mise à disposition de services à la CCEJR

PATRIMOINE

- Parc Boussard – Signature d'une convention avec les Monuments Nationaux pour l'édition d'un guide aux éditions Itinéraires.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Collecte et traitement des mégots dans l'espace public : adhésion à l'éco-organisme Alcôme

VIE LOCALE

- Attribution d'une subvention à la ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose

INFORMATION & QUESTIONS DIVERSES

